



Administration communale d'Esch-sur-Sûre  
1, an der Gaass L-9150 Eschdorf  
www.esch-sur-sure.lu

Publication à partir  
du 12/07/2024 jusqu'au  
22/08/2024

## AVIS

Conformément à l'article 16 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que, par arrêté numéro 1/23/0637 du 8 juillet 2024, le Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité accorde l'autorisation suivante:

**Bénéficiaire:** SEBES  
20, um Quatre Vents  
L-9150 Eschdorf

**Objet:** Cessation d'activités d'une station de traitement d'eau potable  
(1/07/0189)

Le public pourra consulter le texte de la décision à la maison communale pendant le délai de quarante jours à partir de la date de publication de la présente.

Conformément à l'article 19 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours peut être interjeté contre la présente décision d'autorisation par ministère d'avoué auprès du tribunal administratif. Ce recours doit être présenté sous peine de déchéance dans le délai de quarante jours, à partir de la publication de la présente.

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,  
le Secrétaire communal, le Bourgmestre,



